



18-08-2011

Le dernier conseil communautaire de la communauté de communes du Pays Beaume-Drobie à Laboule a abordé de nombreux sujets, dont l'évolution de l'intercommunalité, la construction d'un atelier de transformation de châtaignes et la relocalisation du centre de loisirs.

En matière d'intercommunalité, le conseil s'est prononcé sur le schéma départemental de la coopération intercommunale proposé par le Préfet, lequel prévoit l'élargissement de la communauté aux communes de Sablières et Laurac.

La communauté de communes émet un avis partiellement favorable à la proposition préfectorale, acceptant la perspective d'intégration de Laurac et de Sablières, mais laissant aussi la porte ouverte à d'autres communes qui souhaiteraient rejoindre Beaume-Drobie dans un souci de cohérence territoriale et de bassin de vie.

A l'heure actuelle, le centre de loisirs, géré par l'association AREL à Rosières, fonctionne dans les locaux de l'école publique. Cela pose des problèmes de partage de l'espace et contraint son développement pourtant nécessaire. Il s'avère indispensable de le relocaliser. A l'issue de la présentation des différentes possibilités en la matière, le conseil communautaire a décidé que le centre serait implanté à compter de l'été 2012 dans des locaux neufs édifiés par la communauté de communes à Lablachère au quartier des Plots.

Pour finir, le conseil a décidé que la communauté de communes réaliserait un atelier de transformation de châtaignes à Rocles. Une fois réalisé, cet atelier, orienté vers les châtaignes sèches, intégrera des outils de stockage et de transformation, permettant de trier optiquement les fruits, de les décortiquer et de les moulinner puis d'emballer les produits. Il sera remis en gestion à la CUMA « Envie de Châtaignes ».